



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

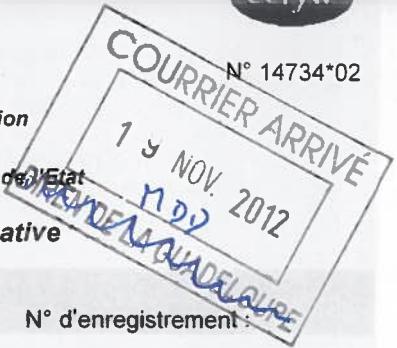
Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

cerfa

N° 14734*02



Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Travaux d'aménagement des fossés de la rue Lardenoy au secteur de la Demi-Lune
du Carmel à Basse-Terre pour le projet de valorisation du Fort Delgrès.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale _____ Conseil général de la Guadeloupe _____

Nom, prénom et qualité de la personne _____ Le Président du Conseil _____

habilitée à représenter la personne morale _____ Général _____

RCS / SIRET | _____ | Forme juridique _____

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
40°	Création d'aires de stationnement : Fossé du Génie (46 places) Fossé Sud de la demi-lune (34 places) Fossé Haut (100 places)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Travaux d'aménagement des fossés et des abords immédiats du Fort Delgrès comprenant la création d'aires de stationnement, de cheminements piétons et de mise en lumière des lieux y compris des murailles.

Il s'agit ici de permettre au Conseil général de valoriser l'ensemble du quartier jouxtant le Fort Delgrès, un site classé monument historique, en améliorant et sécurisant l'accès, le stationnement, les champs d'activité sur le site pour favoriser une meilleure fréquentation.

Ces espaces sont actuellement laissés à l'abandon par leurs propriétaires et entraînent un préjudice quant à l'attractivité du site.

4.2 Objectifs du projet

Désenclaver le Fort Delgrès et l'intégrer pleinement au quartier historique du Carmel en aménageant ses abords immédiats et notamment ses fossés. Il s'agit de créer :

- Des zones de stationnement paysager dans les fossés,
- Des voies d'accès au parking associées à un sentier piétonnier,
- Création d'un accès aménagé par la rue Lardenoy via les fossés menant à l'entrée principale du fort,
- Mise en lumière des abords extérieurs du Fort y compris des murailles.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La réalisation du projet se fera en trois phases principales (voir plans joints) :

Première phase d'aménagement des parkings dans les fossés du bastion du Génie avec la gestion de l'entrée du Fort depuis le Carmel et le Front de Mer. Elle est programmée pour 2013

Deuxième phase d'aménagement des parkings dans le fossé Sud de la Demi-Lune de Basse-Terre avec la gestion de l'entrée du Fort depuis la rue Lardenoy.

Troisième phase d'aménagement des parkings sur le fossé haut.

Tous ces travaux d'aménagements intègrent la mise en lumière des lieux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

S'agissant d'un monument historique, l'autorisation des travaux est délivrée par le Préfet via les services de la Direction des Affaires Culturelles ; déclaration d'utilité publique pour les zones concernées par l'expropriation

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Expropriation pour cause d'utilité publique

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet	19 400m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques ¹ Long. ____ ° ____ ' ____ " _ Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Fort Delgrès

Le Carmel

97100 Basse-Terre

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ____ ° ____ ' ____ " _ Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Point d'arrivée : Long. ____ ° ____ ' ____ " _ Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Ce projet s'inscrit dans le programme d'ensemble de mise en valeur et d'animation du Fort Delgrès. Les autres travaux programmés (espaces d'accueil, boutique, expositions permanentes, etc.) n'ont pas de liens fonctionnels directs avec les travaux faisant l'objet de la déclaration d'utilité publique.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Les zones concernées par le projet sont situées dans le périmètre du monument historique « Le Fort Delgrès ».

Terrains situés en zone UB du P.O.S.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Plan d'occupation des sols (P.O.S.) de la ville de Basse-Terre

Si oui, intitulé et date d'approbation :

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Basse-Terre
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélevements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Concernant la gestion des terrassements pour les parkings, la solution envisagée consiste à équilibrer les terres en place (réutilisation des déblais dans les zones de remblais)
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Concernant la gestion des terrassements pour les parkings, la solution envisagée consiste à équilibrer les terres en place (réutilisation des déblais dans les zones de remblais)
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entrainer des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Comme l'ensemble de la Guadeloupe, ce territoire est concerné par un risque cyclonique et sismique
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	Engendre-t-il des rejets	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, un diagnostic archéologique a été prescrit par le préfet (arrêté n° 2009-048 du 4 août 2009)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non



Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non



Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous pensons que ce projet d'aménagement doit être dispensé d'étude d'impact.

Ce projet concerne essentiellement le traitement des parkings et des circulations extérieures « douces » à proximité immédiate du Fort Delgrès et notamment dans les fossés.

Le programme fixe le nombre de parkings à 200 pour les véhicules légers et 5 pour les bus. Ces places sont réparties sur une superficie de 14 900 m², essentiellement les fossés.

Selon nous, la contrainte principale de ce projet n'est pas environnementale mais archéologique. Cette dernière est largement prise en compte au niveau du diagnostic archéologique déjà réalisé par l'INRAP sous l'autorité de la Direction des Affaires Culturelles de l'Etat (D.A.C.)

Ainsi, il a été recommandé au Conseil général de mettre en œuvre des solutions d'aménagement évitant le plus possible les déblais. Ceci a été largement pris en compte au niveau des études d'A.P.S. (Avant Projet Sommaire). Cette orientation vient d'ailleurs limiter l'impact sur l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Notice explicative avec l'ensemble des annexes précitées

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

[]

le,

Signature

[]



Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à
la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER LORSQUE LA
DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro	Extension	Nom de la voie
Code Postal	Localité	Pays
Tél	Fax	
Courriel	@	

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro	Extensio n	Nom de la voie	
Bvd Felix Eboué			
Code postal	97100	Localité BASSE-TERRE	Pays FRANCE
Tél	0590 99 77 77	Fax 0590 99 76 00	
Courriel	@		

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom	CELESTINE	Prénom Christian
Qualité	Chef de Projet	
Tél	0590 99 79 26	Fax 0590 99 79 34 ou 35
Courriel	christian.celestine@cg971.fr	

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à
la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER LORSQUE LA
DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSEÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro	Extension	Nom de la voie
Code Postal	Localité	Pays
Tél	Fax	
Courriel	@	

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro	Extensio n	Nom de la voie	
Bvd Felix Eboué			
Code postal	97100	Localité BASSE-TERRE	Pays FRANCE
Tél	0590 99 77 77	Fax 0590 99 76 00	
Courriel	@		

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom	CELESTINE	Prénom	Christian
Qualité	Chef de Projet		
Tél	0590 99 79 26	Fax 0590 99 79 34 ou 35	
Courriel	christian.celestine@cg971.fr		

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage

Notice explicative



Expropriation du Foncier nécessaire à la mise en œuvre des travaux d'aménagement des fossés de la rue Lardenoy au secteur de la Demi-Lune

Le projet d'aménagement et d'animation du Fort Delgrès, est actuellement au début de sa phase opérationnelle. En effet, ce projet vise à permettre une meilleure valorisation et appropriation du site par la population locale et le secteur touristique.

Dans ce cadre, le Conseil général souhaite pouvoir acquérir les terrains limitrophes (28 parcelles - Cf. Annexes 1 et 2) du fort pour l'aménagement des fossés. Nous préconisons une expropriation pour cause d'utilité publique.

Nous préconisons une expropriation pour cause d'utilité publique. En effet, l'autorité administrative, au nom de l'Etat, ou les collectivités territoriales, peuvent exproprier les immeubles dont l'acquisition est nécessaire pour isoler, dégager, assainir ou mettre en valeur un immeuble classé au titre des monuments historiques ou soumis à une instance de classement, ou qui se trouvent situés dans le champ de visibilité d'un tel immeuble.

Il s'agit ici de permettre au Conseil général de valoriser l'ensemble du quartier jouxtant le Fort Delgrès, un site classé monument historique, en améliorant et sécurisant l'accès, le stationnement, les champs d'activité sur le site pour favoriser une meilleure fréquentation. Ces espaces sont actuellement laissés à l'abandon par leurs propriétaires et entraînent un préjudice quant à l'attractivité du site.

Dans ce cas, la notion d'utilité publique serait fondée sur les enjeux environnementaux et d'aménagement que représentent la prise en charge des fossés par la collectivité départementale, mais aussi sur des enjeux économiques par la valorisation globale du site pour le quartier du carmel, la ville de Basse-Terre, mais aussi la Guadeloupe dans son ensemble.

Après avoir rappelé les points de développement du projet, nous insisterons sur l'importance des fossés dans le cadre de l'aménagement du site.

I) Rappel : Projet d'aménagement et d'animation du Fort Delgrès

Le projet d'aménagement et d'animation du Fort Delgrès, est actuellement au début de sa phase opérationnelle. En effet, ce projet qui vise à permettre une meilleure valorisation et appropriation du site par la population locale et le secteur touristique, s'appuie sur les éléments suivants :

- un site symbole de la lutte pour les libertés, outil de l'identité guadeloupéenne à travers une référence fortement symbolique Louis Delgrès et son combat héroïque contre l'esclavage
- un centre d'interprétation de l'art de la fortification et des systèmes de défense de la Guadeloupe et des petites Antilles
- un site intégré dans un réseau international des forts caribéens
- un site ouvert et intégré dans le quartier du Carmel
- un site à la fois populaire et prestigieux

Plusieurs pôles d'activité et aménagements sont à mettre en place, au sein et aux abords du Fort. Le Conseil général a inauguré le 27 mai 2012 une exposition permanente sur Louis Delgrès et les évènements de 1802 et compte réceptionner des audiovidéoguides quadrilingues très prochainement. Bien d'autres aspects sont en cours d'élaboration (aménagement paysager, scénographie lumière, bar glacier, etc.)

Ainsi, un des enjeux importants est de faire du fort un site/jardin public ouvert au Carmel et à tous les guadeloupéens, symbole fort de réappropriation d'un lieu exceptionnel mais trop souvent ignoré.

II) L'importance de l'aménagement des fossés

Le site du Fort Delgrès est relativement enclavé: ses fossés et ses murailles jouent le rôle de barrière urbaine. Depuis le Carmel, il existe un seul point de liaison : l'entrée par la demi-lune de l'avancée. Les fossés sont de fait une voie de desserte, et ne constituent pas aujourd'hui un lieu de passage excepté pour les riverains.

Conformément à l'étude ANRU de juillet 2006, plusieurs actions peuvent désenclaver le Fort et l'intégrer pleinement au quartier, selon l'indication des préconisations suivantes :

- La création de « nouvelles liaisons » entre le quartier et les fossés.
- « La mise en scène des abords du Fort »
- « La valorisation des fossés, comme chemin de traverse urbain »

Cette triple attente est retranscrite dans le projet de valorisation par la **promenade des demi-lunes**. Ce traitement urbain des abords du Fort permettra de créer un véritable trait d'union avec le Carmel, pour favoriser une relative « porosité » du Fort avec son quartier historique.

Dans cette logique, le projet comprend un volet d'aménagement des fossés pour lequel le Conseil général a lancé une consultation pour la mise en valeur des abords du fort. Les objectifs étant de :

- Créer un accès aménagé par la rue Lardenoy
- Aménager des espaces de stationnement
- Baliser et aménager la balade des fossés et protéger les abords du fort (parcours sportif, éclairage, etc.)
- Intégrer les fossés dans le circuit de visite du fort, de manière à matérialiser le lien entre le fort et le carmel.

Ces aspects ont été intégrés lors des propositions faites par les prestataires pour l'aménagement paysager de l'ensemble du Fort (Cf. annexes 2, 3, 4 et 5). Mais sans le transfert de propriété des terrains limitrophes, le Conseil général n'est pas en mesure d'avancer sur cette phase du projet.

ANNEXES

ANNEXE 1 – PLAN DES PARCELLES

ANNEXE 2 – PLAN DU PROJET D'AMENAGEMENT PAYSAGER DES FOSSES

ANNEXE 3 – BUDGET PREVISIONNEL – AMENAGEMENTS (CF ANNEXE 2)

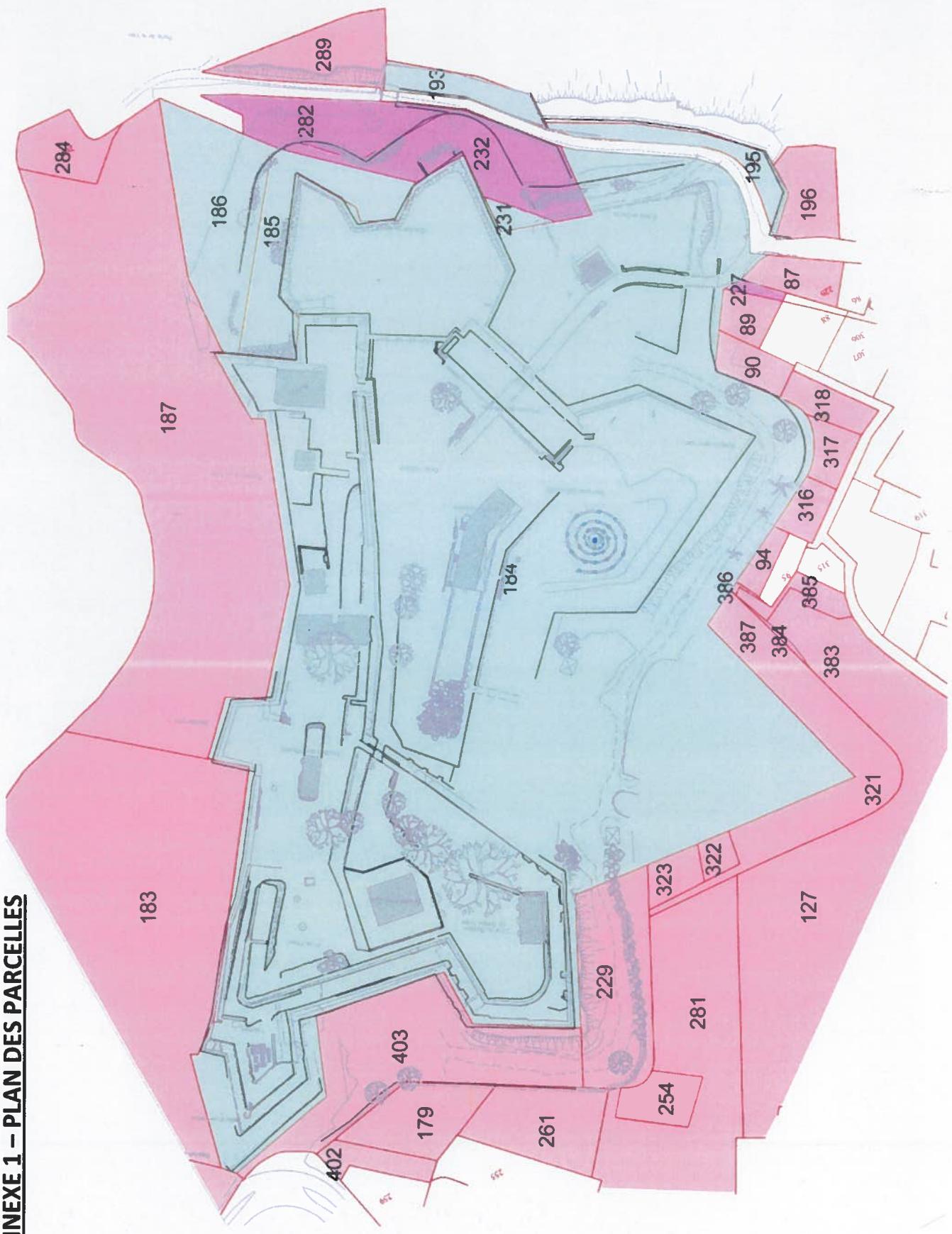
ANNEXE 4 – PLAN DU PROJET DE SCENOGRAPHIE LUMIERE

ANNEXE 5 – BUDGET PREVISIONNEL - SCEN. LUMIERE(CF ANNEXE 4)

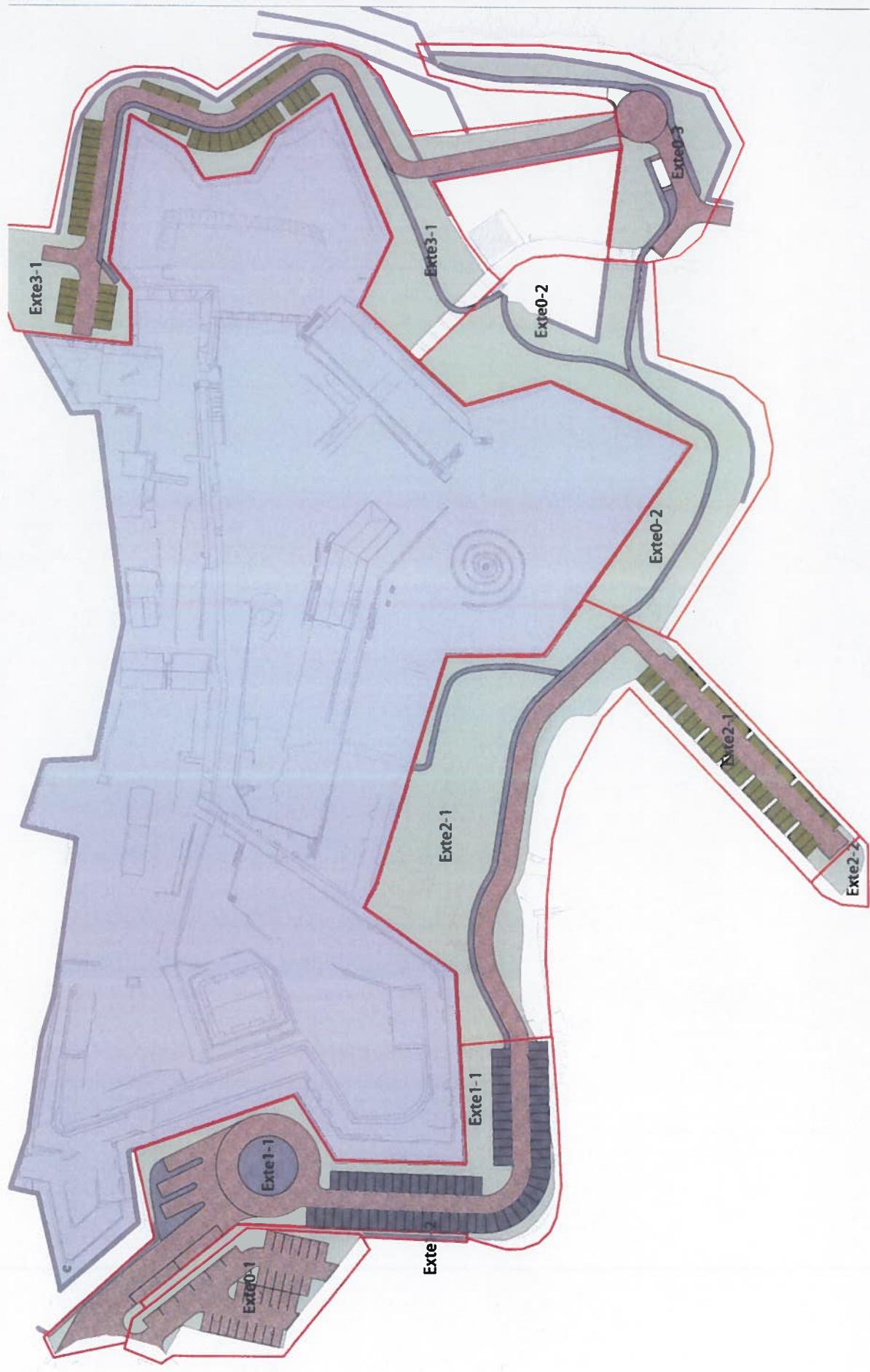
ANNEXE 6 – BUDGET GLOBAL

ANNEXE 7 – PLANS DE SITUATION

ANNEXE 1 – PLAN DES PARCELLES



ANNEXE 2 – PLAN DU PROJET D’AMÉNAGEMENT PAYSAGER DES FOSSES



ANNEXE 3 – BUDGET PRÉVISIONNEL (CF ANNEXE 2)

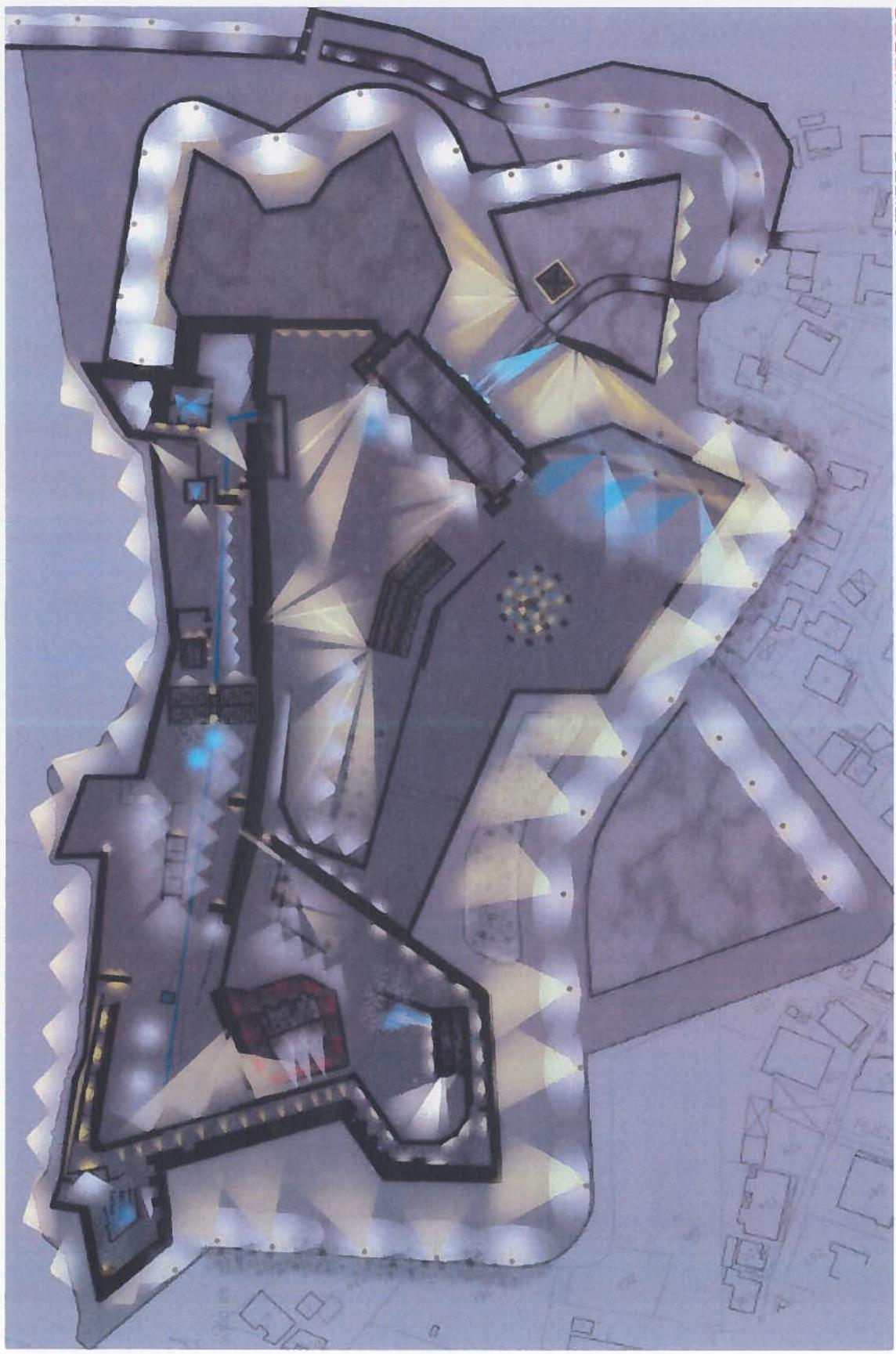
Estimatif des Travaux Paysagers du FORT DELGRES - SOLUTION 2

Désignation des Travaux	Montant HT	Phasage des Travaux - Solution 2		
		Phase 1	Phase 2	Phase 3
EXT0 - Extérieurs				
Ext0-1 179 - 402 [préparation, remblaiements, revêtements, collectes des eaux et Traitements paysagers]	90 211,00 €			90 211,00 €
Liaison piétonne entre le Parking des Fossés de Basse-terre et l'entrée du Fort [Demi-Lune de l'Avancée]	123 502,50 €	123 502,50 €		
Gestion de l'entrée du Fort avec l'espace de retournement et l'arrêt minutes des Bus à l'entrée du Fort venant du Carmel (devant la Demi-Lune de l'Avancée)	72 187,50 €	72 187,50 €		
EXT1 - Parking paysager fossé Haut [parcelles 229 - 403]				
Ext1-1 Préparation, remblaiements, revêtements, collectes des eaux et Traitements paysagers	320 870,00 €		320 870,00 €	
Ext1-2 Rénovation du mur en pierres pour réalisation de l'extension (parcelles 179 -402)	41 800,00 €			41 800,00 €
EXT2 - Parking paysager fossé de Basse-terre				
Ext2-1 Préparation, remblaiements, revêtements, collectes des eaux, Traitements paysagers, y compris la réalisation de la voie d'accès depuis le fossé Haut	298 911,25 €		298 911,25 €	
Ext2-2 Réalisation de l'accès au Calvaire du Carmel (escaliers et sentier d'accès)	17 187,50 €			17 187,50 €
EXT3 - Parking paysager fossé du Génie				
Ext3-1 Préparation, remblaiements, revêtements, collectes des eaux, Traitements paysagers, y compris la réalisation de la voie d'accès depuis l'avancée de la Demi-Lune	422 235,00 €	422 235,00 €		
MONTANT TOTAL EXT0 - 1-2-3	1 386 904,75 €	617 925,00 €	619 781,25 €	149 198,50 €

ANNEXE 4 – PLAN DU PROJET DE SCÉNOGRAPHIE LUMIÈRE

FORT DELGRES - ÉCLAIRAGES

PROJET GLOBAL



24-11-2010

QUARTIERS LUMIÈRES
conception et scénographie lumière

ANNEXE 5 – BUDGET PRÉVISIONNEL (CF ANNEXE 4)

Poste	Secteur	Secteur	Phase 1	Phase 2
1.0 - ÉCLAIRAGES FONCTIONNELS ET DE MISES EN VALEUR			€ HT	€ HT
1.1 - Demi-lune de l'avancée				
1.1.1	1	PASSERELLE ET ENTREE DE LA DEMI-LUNE DE L'AVANCEE	4 601,00€	0,00€
1.1.2	2	MURAILLES DE LA DEMI-LUNE DE L'AVANCEE	20 400,00€	0,00€
1.1.3	3	CORPS DE GARDE ET DEMI-LUNE DE L'AVANCEE	20 473,06€	0,00€
1.1.4	4	PONT DE L'AVANCEE MURAILLES ET ENTREE SUD-EST	40 779,20€	1 400,00€
		SOUS TOTAL DEMI-LUNE DE L'AVANCEE	86 253,26€	1 400,00€
1.2 - Cour du Vieux Fort				
1.2.1	5	RAMPE D'ACCÈS VERS LE FORT HOUEL	5 800,00€	0,00€
1.2.2	6	BASTION DE LA MER	2 455,00€	0,00€
1.2.3	7	PRISON ET CACHOT - (EXTERIEURS)	6 730,00€	7 800,00€
1.2.4	8	TRAVERSES DE DÉFILEMENT	7 960,00€	0,00€
1.2.5	9	PETITE POUDRIERE	4 360,50€	0,00€
1.2.6	10	COUR DU VIEUX FORT ENTRE TRAVERSES DE DÉFILEMENT ET CITERNES	17 600,00€	3 250,00€
1.2.6	11	CITERNES (EXTERIEURS)	8 920,00€	0,00€
		SOUS-TOTAL COUR DU VIEUX FORT	53 825,50€	11 050,00€
1.3 - Bastion du Grand Cavalier				
1.3.1	12	HAUTE COUR	30 205,50€	980,00€
1.3.2	13	CHEMIN DE RONDE	0,00€	25 377,00€
1.3.3	14	CIMETIERE ET BASTION DU GRAND CAVALIER	0,00€	2 255,00€
		SOUS-TOTAL BASTION DU GRAND CAVALIER	30 205,50€	28 612,00€
1.4 - Bastion de Basse-Terre				
1.4.1	15	CHEMINS DU BASTION DU PETIT CAVALIER (hors scénographie)	0,00€	40 155,00€
1.4.2	16	COUR DU BASTION DE BASSE-TERRRE (hors scénographie)	17 360,00€	5 000,00€
1.4.3	17	ESPACE ENTRE BASTION DE BASSE TERRE ET PORTE DU VIEUX FORT	12 494,00€	0,00€
1.4.4	18	EXTÉRIEUR GRANDE POUDRIERE (hors scénographie)	1 800,00€	6 400,00€
1.4.5	19	PASSAGE DU BASTION DE BASSE TERRE VERS LA FONTAINE	10 000,00€	0,00€
		SOUS-TOTAL BASTION DE BASSE-TERRRE	41 654,00€	51 555,00€
1.5 - Grande Cour et Bastion Sans Nom				
1.5.1	20	NORD DE LA GRANDE COUR (CÔTÉ PORTE DU VIEUX FORT)	9 120,00€	7 500,00€
1.5.2	21	CUISINES VOUTÉES (hors scénographie)	0,00€	2 940,00€
1.5.3	23	RAMPE D'ACCÈS A LA PORTE DU VIEUX FORT DEPUIS LA GRANDE COUR	5 500,00€	0,00€
1.5.4	24	SOUTERRAIN (hors scénographie)	0,00€	2 100,00€
1.5.5	25	GRANDE COUR ET GRANDE CASERNE (hors scénographie)	6 615,00€	4 500,00€
1.5.6	25	ECLAIRAGE MURAILLES GRANDE COUR (hors scénographie)	11 600,00€	0,00€
1.5.7	25	GRANDE COUR SOL	0,00€	43 200,00€
1.5.8	26	BASTION SANS NOM et MEMORIAL	3 000,00€	39 321,00€
		SOUS-TOTAL GRANDE COUR ET BASTION SANS NOM	35 835,00€	99 561,00€
1.6 - Fossés et chemin Porte Prescot				
1.6.1	27	CIRCULATIONS EXTERIEURES OUEST + REMPARTS OUEST éclairage fonctionnel	0,00€	74 585,70€
1.6.2	28	CIRCULATIONS EXTERIEURES SUD ET PARKING DU GENIE + REMPARTS SUD EST éclairage fonctionnel et éclairage des remparts	35 782,40€	0,00€
1.6.3	29	MURAILLES EXTERIEURES EST et NORD éclairage des remparts	22 350,00€	3 500,00€
1.6.4	30	PARKING SUPPLÉMENTAIRE DU FOSSE HAUT éclairage fonctionnel	0,00€	15 120,00€
1.6.5	31	CHEMIN PORTE PRESCOT éclairage fonctionnel	15 200,00€	24 111,20€
		SOUS-TOTAL ECLAIRAGE FOSSES ET CHEMIN PORTE PRESCOT	73 332,40€	117 316,90€
1.7 - VRD, alimentations et éclairages sécurité				
		VRD, alimentations et éclairages sécurité	138 415,00€	39 800,00€
SOUS TOTAL - 1.1 - ECLAIRAGE FONCTIONNEL ET MISE EN VALEUR			459 520,66€	349 294,90€

Poste	Secteur	Secteur	Phase1	Phase 2
2.0 - EQUIPEMENTS SCENOGRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES LIÉS AUX ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE				
			€ HT	€ HT
2.1	32	SCENOGRAPHIE PARKING DU FOSSEE HAUT projection de gobos textes	-	21 000,00€
2.2	33	EVOCATION DU CIRCUIT D'EAU balisage solution minimale (hors regards)	-	21 980,00€
2.3	34	SCENOGRAPHIE DU LAVOIR fibres optiques scintillantes	-	5 500,00€
2.4	35	SCENOGRAPHIE CHEMINS DU BASTION DU PETIT CAVALIER effet rasant d'échelle sur détecteur	-	20 340,00€
2.5	36	SCENOGRAPHIE COUR DU BASTION DE BASSE-TERRRE	-	25 500,00€
2.6	37	ARBRE A PALABRE (cour du Bastion de Basse-Terre) lumières et sons interactifs sur détecteur de distance	-	2 700,00€
2.7	38	SCENOGRAPHIE COUR ET TOITURE GRANDE POUDRIERE pavés lumineux au sol et projection de texte sur la toiture	-	33 300,00€
2.8	39	SCENOGRAPHIE CUISINES VOUTEES projection d'effet de feu au sol émanant des cheminées	-	11 100,00€
2.9	41	SCENOGRAPHIE SOUTERRAIN ligne led RGB sur contrôle audio interactif	-	20 000,00€
2.10	42	ANIMATIONS DYNAMOLUMINEUSES jeux lumières écologiques interactifs	-	27 600,00€
2.11	43	A LA DECOUVERTE DU TRESOR DES ANTILLES recherche libre de marques sur les pierres par lumière noire	-	10 000,00€
2.12	48	CANONS DE LUMIERE (projecteurs skytracer rasant vers la mer)	-	98 358,00€
2.13	49	SIGNALTIQUE CARMEL	-	12 000,00€
2.14	49	(graphisme gobos et bandes sonores)	-	6 000,00€
SOUS-TOTAL - 2.0 - EQUIPEMENTS SCENOGRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES			-	315 378,00€

3.0 - SON ET LUMIERE DE LA GRANDE COUR				
3.1	45	7 x vidéoprojecteur Haute Définition 2000lm	-	490 000,00€
3.2	45	7 x Caisses de protection	-	28 000,00€
3.3	45	1 x Création vidéo et son	-	30 000,00€
SOUS-TOTAL - 3.0 - SON ET LUMIERE				548 000,00€

ANNEXE 6 - BUDGET GLOBAL

Travaux à réaliser sur la zone concernée (les Fossés)	Montant HT
Aménagements Paysagers et stationnement	1 386 904,75 €
Scénographie lumière	210 649,30 €
Total	1 597 554,05 €

ANNEXE 7 – PLANS DE SITUATION





Accès au Fort Delgrès



